



Comité d'Appui
et de Soutien au
Développement
Economique et
Social



PROGRAMME
POUR LA PROMOTION
DE L'ETAT DE DROIT

Afrique subsaharienne



KONRAD
ADENAUER
STIFTUNG

Rapport général

Forum sur la criminalité transfrontalière entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau

Hôtel Kadiandoumagne, Ziguinchor, Sénégal
14 et 15 novembre 2022



A. Objectifs de la mesure

Le forum sur la criminalité transfrontalière entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau est une initiative du Comité d'Appui et de Soutien Au Développement Economique et Social (CASADES), et mis en œuvre en collaboration avec le Programme pour la Promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne de la Fondation Konrad Adenauer (KAS).

Il vise, d'une part, à développer des échanges pour une identification et une analyse de stratégies et d'actions de résilience contre la criminalité transfrontalière en Ségambie méridionale (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau), et d'autre part, à définir un cadre d'intervention commun pour améliorer la sécurité dans les zones transfrontalières de la Ségambie méridionale.

Plus spécifiquement, le forum sur la criminalité transfrontalière entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau cherche à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- › **Objectif 1** : Analyser les enjeux et défis de la criminalité transfrontalière dans un contexte de développement du terrorisme ;
- › **Objectif 2** : Analyser les stratégies et rôles de la société civile dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et la prévention de l'extrémisme violent ;
- › **Objectif 3** : Identifier des stratégies de résilience des communautés face à la criminalité transfrontalière ;
- › **Objectif 4** : Définir des stratégies de développement de coopération pour la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Le forum se justifie par la montée inquiétante de la criminalité transfrontalière ou transnationale organisée en Afrique de l'Ouest. La criminalité transnationale organisée menace la paix et la sécurité humaine,



conduit à des violations des droits de l'Homme et sape le développement économique, social, culturel et politique ainsi que celui de la société civile dans le monde. Il s'agit d'un commerce illicite qui transcende les frontières culturelles, sociales, linguistiques et géographiques, et qui ne connaît ni limites, ni règles.

Aussi, l'extrémisme violent qui sévit au Mali de même que les instabilités politiques en République de Guinée et au Mali ainsi que le démantèlement des cantonnements du Mouvement des forces démocratiques de Casamance sont des facteurs favorisant qu'il convient de prendre rapidement en charge. Dans ce contexte, la coopération transfrontalière et le renforcement du contrôle aux frontières terrestres entre le Sénégal, la Guinée-Bissau et le Mali, sont des enjeux sécuritaires majeurs.

B. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'organisation du forum sur la criminalité transfrontalière sont les suivants :

- › Les enjeux et défis sécuritaires en Sénégal méridionale sont analysés ;
- › Le rôle et la contribution de la société civile dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et l'extrémisme religieux violent sont capitalisés ;
- › Des stratégies visant la coopération pour la sécurité transfrontalière sont définies.

C. Méthodes adoptées

Le forum sur la criminalité transfrontalière se présente sous la forme d'une rencontre de deux jours avec des panels, des travaux en ateliers et des discussions en plénière.

Jour 1 : Les travaux du premier jour du forum sont consacrés aux aspects protocolaires et à l'analyse contextuelle à travers trois panels suivis de discussions.

Jour 2 : Les travaux du second jour portent sur des propositions de solutions et de stratégies transfrontalières communes, à travers un panel et des échanges en sous-groupes suivis de discussions en plénière.

Les travaux de groupes ont porté sur deux thématiques majeures que sont :

- › L'identification des acteurs sectoriels clés de la criminalité transfrontalière nationale, la définition de leurs rôles distinctifs et la détermination de stratégies transfrontalières communes ;
- › La détermination des contraintes, des solutions et des pistes d'action pour l'opérationnalisation des stratégies transfrontalières sectorielles communes.

D. Mise en œuvre de l'activité

Le forum sur la criminalité transfrontalière entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau s'est tenu les 14 et 15 novembre 2022, à l'hôtel Kadiandoumagne de Ziguinchor. Il a réuni les participants venant de la Gambie, de la Guinée-Bissau et des zones frontalières du Sénégal avec la Gambie telles Vélingara, Sédhiou et Kolda. Au-delà de ces principaux acteurs, le forum a inclus aussi les participants de Dakar et de Ziguinchor pour une inclusion et un partage d'expérience plus large.

Les profils des participants sont divers et variés. Il s'agit des décideurs (gouverneurs, élus municipaux, agents des ministères de souveraineté), des membres des Forces de défense et de Sécurité (officiers de gendarmerie, officiers de police, agents de douane, garde forestier, officiers de l'armée), des membres de la société civile et des acteurs des médias nationaux et communautaires.

Cérémonie d'ouverture



A sa suite, le Directeur exécutif du CASADES, **Monsieur Bassa Diawara** a salué le représentant de l'autorité communale, le directeur régional du Programme pour la Promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne de la Fondation Konrad Adenauer, les nombreux participants, les personnes ressources et les médias.

Il est revenu ensuite sur le processus de la création du CASADES, un long chemin marqué par la volonté des jeunes de la Casamance de l'époque de contribuer à la résolution du conflit sénégalais en Casamance, et également de l'ensemble de la Sénégalie méridionale. Pour le Directeur exécutif, c'est ce qui justifie également la tenue de ce forum. Pour lui, il est plus que nécessaire d'apporter une réponse urgente à la criminalité transfrontalière organisée et à la prévention de l'extrémisme religieux violent au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau. Il a terminé son allocution par les remerciements à l'égard de la KAS pour la collaboration, et les participants pour le déplacement.

Pour sa part, **Monsieur Ingo Badoreck**, Directeur du Programme pour la Promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne de la Fondation Konrad Adenauer a salué le représentant du maire de la ville de Ziguinchor, le directeur du CASADES et l'assistance.

Il a remercié les participants d'avoir accepté de répondre à l'appel de la KAS par la voie de CASADES. Il est revenu sur la situation de l'Afrique de l'Ouest marquée par des instabilités politiques au Burkina Faso, au Mali et en République de Guinée. Selon lui, cette situation facilite la circulation des produits illégaux de tout genre, ainsi que le trafic des personnes, et la migration irrégulière. Le directeur mise sur les populations riveraines pour contribuer à trouver des solutions à ce fléau. Il encourage leur implication dans la rédaction des législations visant à éradiquer le phénomène. Avant de terminer ses propos, il a félicité le CASADES pour la pertinence du thème du forum. Il a rappelé l'engagement du Bureau qu'il dirige à continuer à soutenir la promotion de l'Etat de droit dans sa généralité, et la recherche de la paix et de la sécurité en particulier.

Les travaux ont été ouverts officiellement par **l'Adjoint au Maire de la commune de Ziguinchor** qui a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le CASADES et son partenaire la KAS d'avoir choisi Ziguinchor pour abriter cette importante activité. Il a salué les participants venus de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Sénégal. Il a magnifié le choix de la thématique qui est d'une importance capitale dans une Afrique de l'Ouest marquée par une instabilité sur plusieurs plans, et d'une sécurité préoccupante. L'Adjoint au Maire a encouragé la démultiplication de ces genres de forum en Sénégalie méridionale pour contribuer à la diminution de l'insécurité transnationale.

C'est à la suite de ces mots qu'il a déclaré l'ouverture officielle des travaux du forum sur la criminalité transfrontalière entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, une pause de trente minutes a été observée. Les travaux ont repris avec l'introduction du premier panel.

PANEL 1

Enjeux et défis sécuritaires en Casamance dans un contexte de développement de l'extrémisme religieux et du terrorisme

Ce panel a été animé par trois intervenants issus des trois pays de la Ségambie méridionale. Il s'agit du **Colonel Edouard Mbengue**, officier de l'armée sénégalaise à la retraite, de **Monsieur Momodou Bah**, Président du Mouvement AFRO de la Gambie et de **Monsieur Ensa M. Djandy**, Président de l'ONG-Alansar de la Guinée-Bissau. Le panel a été modéré par **Monsieur Lamine Sylla**, Professeur de philosophie, Secrétaire général de l'Inspection d'Académie de Sédhiou, au Sénégal.

Ce premier panel a permis de mettre en évidence les enjeux et les défis de la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et la prévention de l'extrémisme religieux violent en Ségambie méridionale.

Les intervenants ont mis l'accent sur la frontière comme enjeu majeur de lutte contre la criminalité organisée. Initialement conçue comme une ligne imaginaire pour organiser les échanges entre les peuples dans le but de créer les conditions d'un bon voisinage, la frontière est actuellement une préoccupation face à l'augmentation des trafics de toutes sortes. La **porosité des frontières** rend difficile le contrôle régalien des mouvements des personnes et des biens. Ce qui devient une opportunité pour les trafiquants.

Le trafic du bois préoccupe les communautés frontalières entre le Sénégal et la Gambie tandis que le vol de bétail est le crime transfrontalier majeur entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. D'autres crimes organisés sont également à noter aux frontières entre les trois pays de la Ségambie méridionale. Il s'agit

notamment du trafic de drogues (cocaines en provenance de la Guinée-Bissau et chanvre indien en provenance de la Gambie et du Sénégal), du trafic humain (enfants et migrants en particulier) et de la circulation des armes légères de petits calibres.

Cette situation est favorisée selon le Colonel Mbengue par l'existence d'une crise sécuritaire en Casamance depuis plus de trente ans. L'expert déduit que la montée inquiétante des foyers de l'extrémisme religieux violent et du terrorisme doivent préoccuper le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau, ainsi que les autres pays riverains tels que la République de Guinée, le Libéria et la Sierra Léone.

Toujours d'après les experts, l'utilisation des outils des technologies de l'information et de la communication est de nature à favoriser la démultiplication des crimes transfrontaliers organisés.

De ce fait, le **contrôle des frontières, la coopération transfrontalière et l'harmonisation des législations** pour mettre fin à la circulation des armes et des drogues, du vol de bétails, du trafic du bois et des trafics humains deviennent alors des enjeux majeurs aux frontières entre la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal.

La réalisation de ces objectifs nécessite un renouvellement de l'engagement des communautés locales et une volonté politique fortement affichée par les autorités étatiques des trois pays de la Ségambie méridionale pour venir à bout des défis, concluent-ils.



Les trois exposés ont été suivis d'échanges avec les participants.

Pour l'essentiel, le panel 1 a permis d'analyser les défis suivants pour la Sénégambie méridionale :

- › Adopter des législations criminalisant l'extrémisme religieux et le terrorisme ;
- › Conscientiser les autorités religieuses et les populations sur les dangers qui proviendraient de l'extrémisme religieux (les guides religieux doivent savoir que les trafiquants profitent de l'allègement du dispositif de contrôle aux frontières lors des grands événements religieux à l'image du Daaka de Medina Gounass, au Sénégal, pour faire passer des produits illicites comme la drogue et les armes ; d'où p.ex. la nécessité d'un plaidoyer pour l'installation des scanners) ;
- › Renforcer les liens entre les Etats et coordonner ensemble des projets de sécurisation le long des frontières partagées, à travers la coopération transfrontalière ;
- › Favoriser la synergie des actions des multiples associations et organisations locales œuvrant dans la recherche de la paix au niveau des frontières ;

- › Encourager la création de corps de garde-frontières ;
- › Créer des guichets de doléances et de plaidoirie ;
- › Renforcer la collaboration entre les organisations de la société civile des trois Etats ;
- › Améliorer la collaboration entre les organisations de la société civile, les communautés transfrontalières y compris les leaders religieux et les organisations communautaires de base, les Forces de défense et de sécurité (FDS), les médias, les parlementaires, les autorités administratives et les autorités territoriales ;
- › Renforcer les faibles capacités institutionnelles et économiques des Etats en gouvernance sécuritaire ;
- › Accroître les capacités économiques des populations implantées de part et d'autre des frontières ;
- › Apporter une réponse adéquate et durable à la corruption impliquant des FDS ;
- › Faire appliquer systématiquement la loi communautaire, p.ex. Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sur l'intégration et la circulation des personnes et des biens.

Ce premier panel a clôturé la matinée des travaux. L'après-midi a été rythmé par deux panels.

PANEL 2

Etat des lieux et rôles de la société civile pour la lutte contre la criminalité transfrontalière et l'extrémisme

Les trois intervenants du panel sont **Monsieur François Diatta**, Chargé de programme à Villages d'enfants SOS, à Ziguinchor du Sénégal, **Monsieur Daouda Diallo**, Chargé de programme à TOSTAN en Gambie et le **Commandant Amadou Quebe Camara**, officier de l'armée bissau-guinéenne. Les travaux ont été modérés par **Monsieur Moujibou Rahmane Baldé**, ancien Coordinateur du Forum Civil de Kolda, au Sénégal.

Le panel 2 a pointé le doigt sur le rôle de la société civile dans la réponse à la criminalité transfrontalière et à la prévention de l'extrémisme religieux violent. Il a servi d'espace pour la capitalisation de la contribution des organisations de la société civile à la réduction de cette problématique.

La société civile joue un rôle divers et varié. Elle est active dans l'identification et la mobilisation des personnes et des communautés touchées par l'extrémisme religieux violent. Elle joue également un rôle d'étude, de recherche, de sensibilisation, de formation, d'assistance technique, de protection et d'accompagnement économique des communautés défavorisées. Le travail de la société se matérialise dans ses actions de veille, d'alerte, de plaidoyer, de suivi, d'évaluation et de capitalisation pour optimiser les réponses gouvernementales et communautaires face à la criminalité transfrontalière organisée et à l'extrémisme religieux violent.

Les intervenants de ce second panel ont analysé les expériences capitalisées par les organisations de la société civile en termes de contribution à la réponse

à la criminalité transfrontalière et à la prévention de l'extrémisme religieux.

Le Commandant Quebe Camara de l'armée Bissau-Guinéenne a rappelé les dispositifs de coopération qui ont été mis en place par les acteurs de la société civile.

Il s'agit notamment du Cadre de concertation sur la libre circulation des personnes et des biens (Diouloulou-Brikama et Bounkiling-Kombo District), du Cadre de concertation sur la gestion transfrontalière des ressources forestières entre le Sénégal (Vélingara) et la Gambie (Bassé) en 2009 par le CASADES, en partenariat avec l'ambassade de France au Sénégal (Projets Innovants des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs). Il préconise pour plus d'efficacité des dispositifs, d'impliquer tous les pays qui constituent la Sénégalie méridionale.

Pour rappel, selon Monsieur Jallow, les **cadres de concertation** regroupent les populations locales, les élus locaux et les représentants sectoriels des États, et, qu'ils ont été une grande réussite. Dans la même dynamique, les populations des villages riverains de Sinthiang Koundara du Sénégal et Niamany de la Gambie ont mis en place en 2007 un **comité de vigilance** qui a eu un rôle positif dans la lutte contre le vol de bétail.

On peut citer également la mise en place d'un comité transfrontalier Diouloulou-Brikama en 2004, avec l'appui de l'ONG Enda Diapol, regroupant des élus locaux et des acteurs de la société civile locale.



Ce comité a déroulé plusieurs activités de reboisement, un festival culturel, une campagne de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens et la réhabilitation de plusieurs pistes en Casamance et en Gambie.

En 2013, environ 80 organisations locales des zones transfrontalières ont été enregistrées en Casamance (p.ex. Enda Diapol, 2013, Afrique enjeux, Dynamique de Paix en Casamance, Ligue Guinéenne des Droits de l'Homme). Ces structures, dans la frontière sénégalogambienne, sont chargées d'apporter des solutions à la criminalité transfrontalière et aux conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources forestières.

Avec l'appui de l'ONG espagnole Karonghen et de l'Association locale Karamba, huit comités de gestion des ressources naturelles, un comité interzonal dans chaque commune, six comités zonaux et quarante-cinq comités villageois ont été mis en place dans les communes de Sindian et de Djinaky. Ces comités, formés et équipés par Karonghen et Karamba, étaient alors chargés d'assurer la sensibilisation des populations locales, la surveillance et la restauration des forêts

communautaires dégradées par la coupe abusive.

Les résultats sont satisfaisants. Ainsi, on peut citer le reboisement de 40 hectares de forêts communautaires. On observe également, le long des frontières avec la Gambie et la Guinée-Bissau, l'implication des villageois dans la sécurisation des frontières. Dans ces zones frontalières, l'armée, même présente, est impuissante face aux éléments armés ou aux voleurs puisque ces derniers, après leur forfait, traversent la frontière et ne peuvent plus être poursuivis par les militaires sénégalais. Face à une telle situation, les villageois casamançais s'organisent alors de façon informelle, avec ou sans l'aide d'organisations internationales, en **associations locales d'autodéfense**.

Malgré toute cette intervention et compte tenu du contexte changeant, le cadre normatif institutionnel et financier régissant les frontières reste déphasé d'avec les aspirations et les exigences de l'heure. Les réponses jusqu'ici proposées sont caractérisées par l'incapacité de saisir durablement les opportunités et de résoudre les problèmes de frontière aux niveaux de ces trois pays et même au niveau continental.

Les intervenants ont cité d'autres initiatives locales qui peuvent aussi inspirer les communautés, comme par exemple :

- › Afrique Enjeux (AFEX) avec un financement de l'USAID et TIKa a réalisé un programme de renforcement des capacités locales dans le domaine de la prévention de conflits et construction de la paix dans les zones frontalières de Ségambie méridionale. Cette initiative a permis l'adoption d'une Charte pour consolider la cohésion sociale au niveau des communautés de la zone supervisée par le Comité de Gestion de la Paix (CGP) de « SOUBOUDE » au niveau de la commune de Simbandi Balante dans le département de Goudomp ;
- › Christian Relief Service (CRS) dans le management et la mitigation des conflits avec l'USAID ;
- › HELTER FOR LIFE avec son Programme d'accompagnement des populations déplacées ;
- › COSCPAC (Coordination des Organisations de la Société Civile pour la Paix en Casamance et dans la sous-région) dans la mutualisation des synergies entre les organisations de la société civile engagées dans la construction de la paix au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau ;
- › WANEP (West Africa Network for Peacebuilding) a procédé au diagnostic des défis sécuritaires communs à la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal. La réunion du 23 novembre 2017, organisée par WANEP, en partenariat avec COSCPAC et Forum des femmes de l'espace Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau, avec l'appui de l'Agence française pour le développement, des personnalités bissau-guinéennes et sénégalaises, des élus, des chercheurs et des acteurs de terrain ayant une connaissance approfondie de la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal a permis d'examiner des questions essentielles comme : la géopolitique et l'intégration économique, les richesses naturelles, les populations et les territoires, les opportunités de concertation, d'échange, de lobbying et de formation offertes par la société civile dans la recherche de la paix et de la sécurité.

PANEL 3

Quelles stratégies de résilience développer avec les communautés pour la réduction de la criminalité transfrontalière ?

A l'image des deux premiers panels, le troisième panel a réuni aussi les participants des trois pays **Madame Fatou Jallow**, Commissaire en Chef du scoutisme gambien, de **Madame Seynabou Faye De Almeida**, Directrice du Bureau des Etudes, de la Planification et des Relations Internationales au Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales de la Guinée-Bissau et de **Madame Aminata Diédhiou**, Directrice du Centre d'Education Populaire et Sportif de Ziguinchor, Sénégal.

Le panel a été modéré par **Madame Téréma Diawara**, Coordinatrice du bureau du CASADES à Kolda, au Sénégal.

Les intervenants ont fait l'inventaire des causes de l'insécurité au niveau de la zone des trois frontières que constitue le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau. Selon Madame Jallow, l'insécurité aux frontières a deux causes principales : Le différend entre États ou communautés portant sur la revendication/contestation d'un territoire, d'une limite de la frontière ou de la compétition autour des ressources transfrontalières. A cela, elle ajoute la présence de menaces et d'activités criminelles traversant les frontières et affectant des espaces transfrontaliers voire des régions entières.

Pour sa part, Madame Diédhiou a précisé que les différentes causes peuvent avoir des liens directs ou indirects. Elle a donné par exemple les activités illégales qui se produisent dans les forêts casamançaises dont la plupart des groupes peuvent se coordonner.

Les intervenantes ont proposé des pistes de solution concrètes pour éradiquer ce phénomène qui déstabilise la Sénégalie méridionale.

Pour surmonter ces difficultés, les décideurs politiques du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau devraient :

- ▶ Etablir d'urgence une coopération en criminalité transfrontalière organisée, entre leurs armées, les polices judiciaires, les douanes, les services des eaux et forêts, les autorités administratives et coutumières, les sociétés civiles par le biais de concertations, d'échanges d'informations et de renseignements ;
- ▶ Soutenir le dialogue, la sensibilisation, l'utilisation de la communication non violente, l'introduction de l'esprit d'entreprise et le développement de compétences entrepreneuriales chez les jeunes et les femmes ;
- ▶ Redynamiser et mettre en place de comités transfrontaliers chargés de la protection de l'environnement et de la promotion d'activités génératrices de revenus licites ;
- ▶ Mettre en place des pôles de développement territoriaux ;
- ▶ Prioriser l'accompagnement des jeunes garçons et filles en âge de travailler et la promotion de la formation professionnelle ;
- ▶ Promouvoir les énergies renouvelables ;
- ▶ Créer une base de données pour le suivi-évaluation des incidents ;
- ▶ Détruire les exploitations de drogues dans les trois Etats respectifs.

Les organisations de la société civile devraient renforcer le plaidoyer pour :

- › La réintégration des combattants de part et d'autre des frontières avec une attention particulière à la sécurité sociale de leurs enfants et à la cohabitation pacifique avec les populations autochtones ;
- › La récupération des armes des combattants, sachant que leur prolifération favorise le vol de bétail, l'attaque des femmes commerçantes et parfois aussi des hommes, à travers une campagne porte à porte, une campagne de sensibilisation sur la paix en tant que moteur de développement et une campagne de sensibilisation sur la collaboration entre les autorités, les Forces de défense et de sécurité et la population ;
- › La coopération transfrontalière sur le trafic d'enfants basée sur des études pour mieux comprendre la problématique et définir les solutions durables les plus appropriées ;
- › La cartographie des zones de concentration des conflits transfrontaliers ;
- › La collaboration entre les organisations de la société civile d'abord par pays, puis au niveau sous-régional afin de trouver des stratégies communes et capitaliser leurs interventions ;
- › La mise en place d'un mécanisme de collaboration entre gouvernements, société civile et populations locales pour renforcer la résilience communautaire avec une meilleure implication des femmes, des jeunes, des autorités religieuses et coutumières, des organisations communautaires de base, et surtout des FDS, à l'image du Cadre de concertation de la société civile de Goudomp, dans la région de Sédhiou, au Sénégal ;



- › L'invite des gouvernants à construire une vraie démocratie locale moderne et vertueuse, fondée sur des institutions légitimes et efficaces garantes de la prospérité et de la stabilité ;
- › La promotion d'une police citoyenne-civile et environnementale, chargée d'échanger, de renseigner, de sensibiliser les communautés, les législateurs et les autorités ;
- › La culture du signalement comme acte citoyen de prévention.

A la suite des trois communications, les acteurs ont réagi en mettant l'accent pour la plupart sur les solutions communautaires qui prennent en compte les revendications des trois pays.

C'est ce troisième panel qui a mis un terme aux travaux de la première journée du colloque. La deuxième journée des travaux a été consacrée à la tenue du quatrième panel et à l'harmonisation des propositions par les travaux de groupe.

PANEL 4

Développement des coopérations pour la sécurité transfrontalière : Contraintes, défis et solutions

Ce dernier panel du forum a été introduit par **Madame Denise Ndecky**, Coordinatrice de WANEP de Guinée-Bissau, de **Monsieur Sang Gomez**, trésorier de Dynamique pour la Paix en Gambie et de **Monsieur Cheikh Cissé**, point focal du Mouvement contre les Armes Légères en Afrique de l'Ouest du Sénégal. La modération a été assurée par **Monsieur Ibrahima Gassama**, Directeur de radio ZIG FM du Sénégal et spécialiste des conflits en Sénégal méridionale.

Les intervenants du panel 4 ont été très concrets par rapport aux propositions. Ainsi, chaque communicant a énuméré les contraintes et défis rencontrés au niveau de chaque pays avant de proposer des solutions au niveau de la base.

Les contraintes au développement des coopérations pour la sécurité trans-frontalière sont :

- › La pauvreté endémique, l'inégalité (y compris l'inégalité entre les sexes), les exclusions profondes et les violations des droits de l'homme ;
- › L'accès limité aux services de base tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'énergie ;
- › La mauvaise gouvernance, le déficit en capacités des services publics ;
- › La faiblesse de moyens de travail des Forces de défense et de sécurité ;
- › Le nombre insuffisant de Forces de défense et de sécurité pour permettre aux Etats de faire face de manière efficace à la criminalité ;
- › La porosité des frontières avec l'existence d'un nombre n'important de points de passages irréguliers le long des frontières ;
- › La non harmonisation des lois entre les Etats notamment en termes de criminalisation de certains actes (drogues, trafic de bois) ;
- › Les lourdeurs administratives au Sénégal par rapport à la Gambie et à la Guinée-Bissau (prise de décisions et mobilisation des autorités administratives) ;
- › Le déficit des investissements en zones frontalières malgré les efforts internes du Sénégal avec le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) etc. ;
- › Le conflit armé en Casamance et son impact sur la circulation des armes et de la drogue ;
- › L'instabilité constitutionnelle en Guinée-Bissau ;
- › L'enclavement des zones frontalières, même s'il faut saluer le pont Sénégal-Gambie à Farafégné en Gambie qui a largement contribué à faciliter la circulation entre les trois Etats ;
- › La différence de monnaie entre les trois pays ;
- › La faiblesse des moyens des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile qui interviennent dans les zones frontalières ;
- › L'absence d'harmonisation des interventions des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile qui interviennent dans les zones frontalières ;
- › La non appropriation des programmes et initiatives communautaires par les Etats ;
- › L'absence de politique de pérennisation des acquis ;
- › La valorisation de certaines pratiques néfastes liées à la culture comme le vol de bétail et l'excision favorisant la criminalité transfrontalière ;
- › L'insuffisance des précipitations et son impact négatif sur la production agricole et la sécurité alimentaire.

Les défis au développement des coopérations pour la sécurité transfrontalière sont :

- › Rassembler les populations autour de valeurs communes pour faire de la Sénagambie méridionale, un espace d'échanges commerciaux et culturels, où les frontières ne représenteront plus une séparation, mais une zone de partage et de paix ;
- › Pérenniser les dynamiques de paix et la gestion des investissements transfrontaliers ;
- › Gérer de manière durable et concertée les investissements transfrontaliers pour qu'ils soient profitables à toutes les collectivités ;
- › Contrôler les populations à l'aide de scanners lors des grands événements religieux comme, par exemple, le « Magal Touba », l'Eid-Adha (Tabaski) et l'Eid El fitr (fête de Ramadan) où les gens traversent la frontière sans être inquiétés au point de passage, ce qui fait que parfois des criminels peuvent aussi traverser avec les masses ;
- › Renforcer les équipements sanitaires à la frontière pour une meilleure gestion des pandémies comme COVID -19, Choléra, Ebola, etc. ;
- › Prévenir la corruption aux frontières.

Les solutions au développement des coopérations pour la sécurité transfrontalière sont :

- › Investir dans la gestion intégrée des frontières en se basant sur le développement harmonieux des espaces frontaliers tout en fournissant aux populations qui y vivent des infrastructures et des services de base pour prévenir les conflits ;
- › Simplifier les textes de la CEDEAO et les rendre accessibles aux usagers ainsi qu'aux agents publics, notamment ceux relatifs aux documents de voyage, aux procédures de dédouanement des marchandises, au transit routier, à l'assurance CEDEAO, etc. ;
- › Harmoniser autant que faire se peut les législations nationales sur les questions de criminalité transfrontalière ;
- › Adopter et/ou appliquer des lois spécialisées (lois sur le trafic d'êtres humains, lois sur le terrorisme, lois sur le protocole de la CEDEAO, de la coupe de bois) ;
- › Mener un plaidoyer au niveau local, national et à l'échelle de la CEDEAO pour l'application des textes

régissant la libre circulation des marchandises et des personnes ;

- › Encourager la collaboration entre les Forces de défense et de sécurité des trois pays pour rendre possible le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques favorables à la libre circulation des personnes et des marchandises ;
- › Privilégier le dialogue avec les usagers et citoyens de la communauté lors des opérations de contrôle et de surveillance qui sont nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes, surtout dans un contexte régional instable ;
- › Former et informer les commerçants et les transporteurs qui traversent les frontières sur les obligations légales liées à la circulation des marchandises et des personnes ;
- › Dénoncer et réprimer les tracasseries et toutes actions contraires aux règles venant d'agents indécents et qui auraient pour effet d'impacter négativement les droits des citoyens de la communauté à circuler sans entraves ;
- › Faire de l'Intégration des Etats et des peuples une réalité ;
- › Encourager et promouvoir les initiatives locales et transfrontalières visant à rapprocher les peuples et à renforcer l'intégration (festivals, tournois sportifs, défilés militaires et civils, etc.) ;
- › Harmoniser les interventions de la société civile et des Organisations non gouvernementales ;
- › Faire de la sécurité humaine une réalité au niveau des zones transfrontalières ;
- › Mettre en place des cadres de concertations régulières entre les Etats, les communautés, les organisations de la société civile pour faire la situation sur la criminalité transfrontalière ;
- › Renforcer la collaboration autour de la paix entre les agences spécialisées dans le domaine de la consolidation de la paix (Croix Rouge, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest Police, leaders politiques, leaders religieux, etc.) ;
- › Mettre en place un mécanisme de suivi des actions et initiatives prises en faveur de la promotion du bon voisinage entre les trois pays et les évaluer régulièrement pour mesurer les avancées, les échecs et les défis.

Les échanges entre les participants et les communicants de ce troisième ont marqué la fin des panels de communication. Pour permettre à tous les participants d'intervenir et d'harmoniser leur proposition, les travaux de groupe ont été proposés. Les participants ont été répartis en trois groupes pour réfléchir sur deux questions majeures. Quels sont les rôles distinctifs des acteurs identifiés dans le secteur qui vous est confié (I) et quelle stratégie transfrontalière sectorielle commune ces acteurs devraient-ils mettre en place (II) ?

Restitutions des travaux

de la première question :

Quels sont les rôles distinctifs des acteurs identifiés dans le secteur qui vous est confié ?

Après une heure de temps de travaux, les trois groupes ont fait des propositions. Les groupes ont émis leurs propositions par rapport au rôle des décideurs, de la société civile et des communautés locales et aux Forces de défense et de Sécurité. Ces dernières ont été restituées sous forma de tableau.

1. Groupe de travail sur les autorités administratives et territoriales

a. Rôles distinctifs des autorités administratives et territoriales

| Rôle des autorités administratives | Rôle des autorités territoriales/élus locaux |
|---|---|
| Veiller à l'application des lois et règlements à cet effet | Accompagner les autorités administratives |
| Manifester une Volonté politique | Sensibiliser la population |
| Renforcer la sécurité au niveau des frontières (sérieux contrôle) | Initier des projets de co-développement le long des frontières |
| Développer des Collaborations entre autorités administratives | Développer des stratégies leur permettant de régler la question sécuritaire |
| Veiller à l'application de la politique sécuritaire des Etats | Renforcer les capacités des acteurs des secteurs |
| Instruire les services déconcentrés à accorder une attention particulière à la sécurité frontalière | |
| Organiser les secteurs impactés par la criminalité (élevage, agriculture, foresterie, foncier) | |
| Promouvoir et accompagner les initiatives communautaires | |
| Prioriser les zones frontalières dans la mise en place d'infrastructures | |

b. Stratégies communes aux autorités administratives et territoriales contre la criminalité

- › Mettre en place des comités transfrontaliers de veille et d'alerte ;
- › Initier des projets structurants le long des frontières ;
- › Engager une gestion concertée ;
- › Développer la sécurité collaborative avec l'implication des Forces de défense et de sécurité et les autorités administratives ;
- › Organiser des patrouilles mixtes le long des frontières ;
- › Encourager les échanges culturels entre les communautés transfrontalières.

2. Groupe de travail sur la société civile et les communautés locales

| | Société civile | Communautés locales |
|----------------------------|---|--|
| Rôles | <ul style="list-style-type: none"> › Diagnostic participatif et inclusif › Partage des résultats › Formulation de propositions › Informations, communication, sensibilisation, plaidoyer › Veille sentinelle et Alerte › Prévention, gestion des conflits et médiation › Renforcement de capacités › Assistance | <ul style="list-style-type: none"> › Conseil, › Médiation, › Veille et signalement, › Orientation, › Education, › Mise en œuvre de plan d'action › Mobilisation |
| Stratégies communes | <ul style="list-style-type: none"> › Procéder à une cartographie des intervenants dans chaque pays travaillant sur la thématique › Mise en place d'un cadre formel avec des organes de gestion › Elaboration de plans d'actions communs › Rencontres périodiques de concertation › Harmonisation des interventions des organisations › Redynamisation des cadres transfrontaliers existants | <ul style="list-style-type: none"> › Procéder à une identification des foyers religieux islamiques dans chaque pays › Mise en place d'une alliance islamique transfrontalière pour la promotion de la paix, le dialogue, la sécurité et le commun vouloir d'une vie commune › Valoriser les initiatives locales existantes et portées par les jeunes et les femmes. |

3. Groupe de travail sur les Forces de défense et de sécurité

| FDS | Rôles | Stratégies |
|--------------------------|---|--|
| Gendarmerie | Défense opérationnelle du territoire | <ul style="list-style-type: none"> › Coopération transfrontalière transversale entre les FDS des trois pays › Organisation de missions transfrontalières conjointes › Mutualisation des expériences entre les FDS des différents pays › Application rigoureuse des textes ratifiés par les pays membres de la CEDEAO |
| Militaire | Protection des populations et de leurs biens et défense de l'intégrité du territoire national | |
| Police | Protection et Police judiciaire | |
| Douane | Défense économique | |
| Eaux et Forêts | Défense environnementale et écologique | |
| Service d'hygiène | Sécurité sanitaire | |

Restitution des travaux de groupe de la deuxième question : Quelle stratégie transfrontalière sectorielle commune ces acteurs devraient-ils mettre en place ?

Les mêmes groupes constitués lors du premier exercice ont été maintenus pour mener la réflexion autour des contraintes, des solutions et des pistes d'action susceptibles d'opérationnaliser les stratégies transfrontalières sectorielles communes.

1. Groupe de travail sur les autorités administratives et territoriales

| Contraintes | Solutions | Pistes d'actions |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › Non harmonisation des lois, règlements et monnaie › Manque de ressources financières › Linguistiques › Préjugés et stéréotypes › Ego et protectionnisme › Repli identitaire › Non collaboration des populations avec les FDS › Non application des conventions ratifiées › Non adoption aux TIC › Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières › Instabilité politique | <ul style="list-style-type: none"> › Harmonisation des lois, règlements et monnaie › Plaidoyer › Mettre en œuvre le concept de sécurité collaborative › Développer une approche inclusive de la sécurité collaborative › Harmonisation des interventions de la société civile › Généraliser le contrôle digital au niveau de la frontière | <ul style="list-style-type: none"> › Définir les vis-à-vis › Organiser des ateliers de renforcement de capacités › Organiser des dialogues inclusifs thématiques › Organiser des assises trans-frontalières |

2. Groupe de travail sur la société civile et les communautés locales

| Contraintes | Solutions | Pistes d'actions |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › Absence de synergie d'action des organisations › Porosité des frontières › Grande différence du cadre législatif et juridique entre les Etats › Détournement d'objectifs par certains acteurs › Existence des foyers de tension qui éloignent la présence de l'Etat et des investissements structurants › Existence de zones minées et abandonnées à de tierces personnes › Instabilité institutionnelle dans certains Etats › Absence manifeste des autorités de certains pays à des rencontres transfrontalières | <ul style="list-style-type: none"> › Harmonisation des interventions › Adéquation des objectifs et programmes aux préoccupations et besoins exprimés par les populations › Renforcement de capacités › Restaurer la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et procéder à des investissements › Plaidoyer pour le renforcement de la démocratie et l'Etat de droit dans certains pays pour stabiliser leurs institutions | <p>NB : le temps de travail n'a pas suffi pour permettre aux membres du sous-groupe de terminer l'exercice</p> |

3. Groupe de travail sur les Forces de défense et de sécurité

| Contraintes | Solutions | Pistes d'actions |
|--|--|--|
| Non-respect des textes réglementaires | Plaidoyer envers les décideurs | NB : le temps n'a pas suffi pour terminer le travail de ce sous-groupe |
| Irrégularité des missions conjointes des FDS | Mobilisation de ressources financières, humaines et matérielles | |
| Faiblesses de la mutualisation des expériences des FDS des différents pays | Créer un cadre fédérateur de partage | |
| Corruption au niveau des frontières | Sensibiliser les populations sur les textes qui régissent le déplacement des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO | |

Les plénières ont permis aux participants d'harmoniser leurs travaux. Les échanges ont montré que les trois pays rencontrent les mêmes difficultés à quelques différences au niveau des zones frontalières.

Résultats du monitoring axé sur les impacts de la mesure

Le forum a permis de poser les bases d'une collaboration des acteurs du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau d'une part, et énumérer quelques entraves à la réalisation de cette dernière. Donc, il y'a eu beaucoup d'avancées et quelques défis rencontrés lors du forum.

Le forum a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- › Création d'un espace multisectoriel de dialogue, de réflexion et de proposition sur la criminalité transfrontalière organisée et la prévention de l'extrémisme religieux violent ;
- › Capitalisation de la contribution de la société civile du Sénégal dans la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et la prévention de l'extrémisme religieux violent ;
- › Renouvellement de l'engagement des acteurs de la société civile du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau dans le vaste mouvement contre la criminalité transfrontalière organisée ;
- › Expression de la volonté des Forces de défense et de sécurité des trois pays de la Sénégalie Méridionale de renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile et les communautés transfrontalières ;
- › Identification et définition des rôles des acteurs clés dans la réponse à la criminalité transfrontalière organisée et à l'extrémisme religieux violent ;
- › Elaboration de stratégies sectorielles communes pour engager les autorités administratives et territoriales, les organisations de la société civile et les communautés, les Forces de défense et de sécurité dans la réponse durable à la criminalité transfrontalière organisée ;
- › Détermination des contraintes, des solutions et des pistes d'action pour l'opérationnalisation des stratégies transfrontalières sectorielles communes aux trois pays représentés au forum.

Le forum a également permis de tirer les leçons suivantes :

- La diversité des langues officielles du Sénégal (Français), de la Gambie (Anglais) et de la Guinée-Bissau (Portugais) ;
- La coopération transfrontalière se heurte à une absence d'harmonisation des politiques de décentralisation et des instruments juridiques qui régissent les différents trafics criminels et l'extrémisme religieux violent ;
- La méfiance de certains membres de la société civile face aux Forces de défense et de sécurité.

Les deux jours de forum sur « la criminalité transfrontalière au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau » ont permis aux populations riveraines des trois pays, aux organisations de la société civile, aux décideurs, aux Forces de défense et de sécurité d'échanger dans un cadre ouvert et libre. Ces discussions ont permis de déceler les causes de cette criminalité, les profils des acteurs et leurs complices. L'identification des causes a permis aux participants de proposer des pistes de solution par l'émission des recommandations envers les autorités, les membres de la société civile et les Forces de défense et de sécurité.

Les recommandations majeures sont :

Aux autorités :

1. Simplifier les textes de la CEDEAO et les rendre accessibles aux usagers ainsi qu'aux agents publics, notamment ceux relatifs aux documents de voyage, aux procédures de dédouanement des marchandises, au transit routier, à l'assurance CEDEAO ;
2. Etablir d'urgence une coopération bilatérale en criminalité transfrontalière organisée, entre leurs armées, les polices judiciaires respectives, les douanes, les services des eaux et forêts, les autorités administratives et coutumières, les sociétés civiles par le biais de formations adéquates, de concertations, d'échanges d'informations et de renseignements.

A la société civile :

1. Initier un plaidoyer auprès des Chefs d'Etat et des gouvernements du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau pour faire de la lutte contre la criminalité transfrontalière et la prévention de l'extrémisme religieux une priorité ;
2. Mutualiser les interventions des organisations de la société au niveau des trois pays de la Séné-gambie méridionale ;

Aux Forces de défense et de sécurité :

1. Encourager la collaboration entre les Forces de défense et de sécurité des trois pays pour rendre possible le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques favorables à la libre circulation des personnes et des marchandises ;
2. Encourager l'adoption des réponses adéquates et durables à la corruption impliquant des Forces de défense et de Sécurité au niveau du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau.

La validation des recommandations par l'assemblée a mis fin aux travaux.

Le représentant du Maire de la ville de Ziguinchor a clôturé le forum en renouvelant sa satisfaction de voir sa ville abritée une manifestation d'une telle ampleur. Il a exhorté le Programme pour la Promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne de la Fondation Konrad Adenauer et le Comité d'Appui au Développement Economique et Social de faire un suivi des recommandations pour éradiquer définitivement la criminalité transfrontalière en Séné-gambie méridionale.



Fondation Konrad Adenauer

Programme pour la Promotion de l'Etat
de droit en Afrique subsaharienne

Almadies Zone 9 Face groupe
Scolaire Pointe des Almadies – Dakar
BP 5740 Dakar – Fann, Sénégal
Tél. : +221 33 868 16 46
Email : buero.rspdakar@kas.de

www.kas.de

Toute partie de cette publication est protégée
sous copyright. Toute reproduction sous forme de
copiage, traduction, microfilm ou électronique sans
autorisation de la Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.
est strictement interdite.

Etablie par :
Djiby Sow et Bassa Diawara

Approuvé par :
Saidou Kebe

Crédit photos :
KAS Sénégal

Conception graphique :
Green Eyez Design SARL
www.greeneyezdesign.com

© Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.
Décembre 2022

